Projet Pédagogique

+6ans

2024-2025

SOMMAIRE :

1.Présentation de la structure

1.a : Association « Ville Auvergne »

1.b : Lieu de l’accueil

1.c : Locaux

1.d : Journée type

 1.d.1 Les différents temps

 1.d.2 Les activités

1.e : Fonctionnement interne

   2.L’équipe

2.a : Composition de l’équipe

2.b : Rôle des adultes 2.c : Évaluation des stagiaires

   3.Le public

3.a :Les besoins de 6 à 13 ans 3.b : Les enfants en situation d’handicap

4. La place des parents

  5.Objectifs du centre de loisirs

5.a : Les intentions éducatives de l’association 5.b : Le rôle des objectifs 5.c : Les Objectifs Pédagogiques

  6.Evaluation

6.a : Les temps de l’évaluation6.b : Les critères d’évaluation

 **1.   Présentation de la structure :**

1.a L’association :

 L’association « Ville Auvergne », a pour but de promouvoir l’éducation populaire et de donner accès aux loisirs dans des villages ruraux ou périurbains. Cette association de loi 1901, a sous sa gestion 10 centres de loisirs ruraux ou périurbains dans toute la haute-Loire et récemment dans le cantal. Elle a été créée dans les années 2010, avec un simple centre de loisirs itinérant, puis s’est développée en s’intégrant directement au cœur des villages. Le centre de loisirs d’Allègrea été un des premiers accueils à se développer au sein de l’association. Il fait partie du service unifié Velay ouest (regroupement de commune) allant de Chaspuzac jusqu'à Monlet en passant par Saint Paulien, Loudes.

L’association met un point d’honneur à placer l’enfant au cœur du projet. Nous ne travaillons pas pour les enfants mais avec eux afin de répondre au mieux à leurs besoins. Le principe même de l’éducation populaire.

1.b Lieu de l’accueil :



ici

Le centre de loisirs ouvrira ses portes à l’école publique de Saint Paulien. Saint Paulien est une commune d’environ2400 habitants et se situe à 15 km du Puy en Velay. La ville dispose d’un panel multi culturel, avec des associations diverses est variées, sportives (basket, foot, ..), culturelles (amy Sénégal..), deux écoles une publique et une privée, une maison de retraite.

Saint Paulien est une ville avec un patrimoine important comme nous pouvons le voir en entrant dans la commune avec sa grande église, mais aussi des vestiges de tours et de murailles avec, aussi, le château de la Rochelambert, le musée archéologique…

Différentes installations font de Saint Paulien une ville reconnue : le gymnase, le centre Aqua ludique, le parcours d’accrobranche, le Karting et plein d’autres activités.

La ville offre beaucoup d’atouts différents sur lesquels le centre de loisirs va s’appuyer dans sa volonté d’épanouissement des enfants.

1.c Locaux :

Comme indiqué plus haut, nous nous retrouvons dès le 8 juillet 2024 dans les locaux de l’école publique, mise à notre disposition, disposant de différentes salles. Ceci nous permettra de recevoir les enfants dans une atmosphère sécurisante.

Nous aurons à disposition 3 salles :

-Salle des grands : elle sera aménagée en différents « ilots » ( détail en dessous § 1.d.1 temps libre) et servira pour les activités manuelles avec un matériel adapté.

-une salle des petits et une salle de sieste: elles seront plus détaillées dans le projet pédagogique -6ans

-une salle de motricité : située àcôté de la salle des grands, cette salle sera à disposition des petits et des grands avec : tapis, blocs d’escalade, cerceaux, cordes…

-Une grande cour : le plus grand avantage de l’école de Saint Paulien c’est sa grande cour composée de deux parties : une cour plutôt sportive avec des cages de hand, des paniers de basket, et une deuxième un peu plus ludique avec notamment une structure de jeu.Nous mettrons en place différents jeux extérieurs dessus.

1.d : Journée type :

Matin et soir, une navette est organisée pour les enfants d’Allègre

Matin :

* 7H30 - 9H30 : Temps d'accueil des parents et des enfants à Saint Paulien

Départ d’Allègre 8h30

* 9H30-10H00 : Temps d'échange avec les enfants, rituel…
* 10H00-11H30 : Temps d'activité.
* 11H30 - 12H00 : Temps libre.
* 12H00-13H30 : Temps du repas.

Après-Midi :

* 13H30-14H45 : Temps calme.
* 14H45-15h00 : Temps d’échange
* 15H00-16H15 : Temps d'activité.
* 16H15-16H30 : Temps du Gouter.
* 16H30-18H00 : Temps d'accueil des parents et départ des enfants

17h30 départ pour Allégre

1.d.1 Les différents temps

 Temps d’accueil : Il permet d’accueillir les parents et les enfants. Tous les jours un animateur est présent lors de l’accueil, soit le matin, soit le soir afin d’avoir un échange, même bref, avec les référents des enfants. Les animateurs varient en fonction des temps d’accueil, pour permettre aux adultes référents d’associer un visage avec un nom.

Temps d’échange : un moment important de discussion entre enfants et animateurs. Ce temps permet tout d’abord de faire un point sur la forme et les envies des enfants. Il nous sert aussi à échanger sur des sujets qu’ils ont pu trouver intéressants. Ce temps nous permetde mieux connaitre les enfants afin de pouvoir créer, modifier, ajuster au mieux les activités. Nous prenons ces temps d’échange à cœur, afin d’entendre etde se servir des envies et des besoins des enfants pour la mise en place des activités.

Temps d’activités : le moment de la journée où les enfants peuvent créer, s’épanouir sur le thème proposé. Chaque vacances, un programme d’activités est élaboré par l’équipe d’animation en fonction des différentes évaluations (besoinset enviesdes enfants, précédentes vacances)

Nous proposons, très souvent, plusieurs activités en même temps pour que l’enfant ait la possibilitédu choix et de se retrouver dans l’une ou l’autre selon ses aspirations

Par exemple : une activité manuelle et une activité cuisine.

 Ou Une activité manuelle et un jeu…

Temps libre : L’occasion pour les enfants de profiter de nos différents ilots installés dans la grande salle, sous la surveillance active de l’équipe d’animation.

Les ilots : -Motricité (aménagé de tapis, pouf,…)

 -Jeux de rôle (un ilot qui change de thème deux à trois fois par an. Dernièrement c’était « jouons à la maitresse »).Les thèmes sont issusdu choix des enfants.

- coin tranquille (aménagé de tapis, agrémentéavec des livres)

 - Jeux de construction ( Kappla, lego …)

 -jeux de mise en scène (Playmobil, petite voiture avec tapis …)

 -coin d’activités manuelles (aménagé de table, avec du matériel à disposition pour faire de petites activités telles que bracelet brésilien, perle, ou même dessins …

Temps calme : basé sur le même principe que les temps libres.Mais ce temps devant permettre surtout une réelle pause corporelle des enfants, ces derniers n’ont alors pas accès au coin motricité.

Temps de repas : La mise en place et le débarrassage des tablessont entièrement faits par les enfants.

Nous recevons nos plats en liaison chaude de la cantine de Saint Paulien.

Le placement des enfants autour des tables est libre, (nous avons des tables pour les +6 ans et les -6 ans). A tour de rôle, un enfant est désigné « chef de table » afin de faire le service de sa table. Sur ce temps nous essayons de responsabiliser au maximum chaque enfant.

1.d.2 Les Activités

Comment sont élaborées les activités ?Les activités sont élaborées lors de notre week-end de préparation, avec la participationdel’ensemble des animateurs.

Elles répondent à des objectifs précis, tableau en « 5.c ».

Comment se déroule une activité ?

Une activité se déroule en quatre temps :

-la préparation : la préparation consiste à réfléchir et à élaborer une activité, en réponse à un ou des objectifs, puis mise en place d’un modèle si besoin.

Cette étape se déroule en amont du séjour, pour la création du programme.

-La présentation de l’activité : Une étape primordiale pour permettre aux enfants de rentrer dans l’imaginaire de l’activité. Elle peut se décliner sous plusieurs formes : un petit sketch, une histoire, une présentation…

-la réalisation : Une fois l’activité présentée, le matériel disposé sur les tables, les animateurs accompagnent ou orientent les enfants afin qu’ils puissent réaliser l’activité choisie.

-L’évaluation : L’activité se termine (même les meilleures choses ont une fin).Les animateurs récoltent les différents avis des enfants sur l’activité par différents moyens ludiques qu’ils auront élaboré lors de la préparation d’activité.

Ces avis permettront aux animateurs de mesurer si l’activité a répondu aux différents critères des objectifs, de détecter d’éventuelles difficultés et de pouvoir les réajuster, d’apprécier le taux de satisfaction des enfants.

1.e Fonctionnement interne :

L’adhésion annuelle associative, est de 5 € par an et par famille pour accéder aux diverses activités et services proposés par l'association.

A ceci, nous rajoutons le prix journalier qui est calculé en fonction du quotient familial (les repas sont au prix de 1€/jour/enfant).

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Taux d’effort | Minimum | Maximum | Repas | Hors SU |
| Journée | QF x 0,0118 | 6.20€ | 12€ | 1€ | +3€ |
| ½ journée | QF x 0.00708 | 3.72€ | 7.20€ | 1€ | +1.50€ |
| Forfait semaine (1) | QF x 0,0463 | 23€ | 50.6€ |  | +12€ |

Pour connaitre le tarif journalier, il suffit de se rendre directement sur notre site :

<https://www.villeauvergne.org/centres/simulateur/allegre-velay-ouest>

ou scanner le QR code ci-dessus.

La navette entre Allégre et Saint Paulien est gratuite.

Pour les inscriptions, il suffit de remplir un dossier qui se trouve sur le site internet[www.villeauvergne.org](http://www.villeauvergne.org) et de le renvoyer afin d’obtenir des codes d’accès qui permettront,

aux parents, de noter les différents jours de présence de leurs enfants.Ou alors de se rendre directement tous les mardis de 11h à 16h sur Allégre, et tous les jours pendant les vacances scolaires sur Saint Paulien.

Pour l’accueil des enfants en situation de handicap nous travaillons avec l’association DAHLIR (dispositif d’accompagnement de l’humain vers les loisirs intégrés et réguliers)

**2. L’équipe**

2.a La composition de l’équipe

L’équipe permanente est composée du seul directeur :

-**Dufeutrelle Alex** Directeur du centre de loisirs

Diplômes :Bpjeps Animation Social, Unité complémentaire direction de centre de loisirs, Psc1

Pendant les vacances cette équipe est renforcée par des animateurs vacataires sous contrat CEE (contrat d’engagement éducatif)

Pour les vacances 2024 nous avons eu :

-**Marine Salinas ( BAFA)**

**- Axelle Villaz( BAFA)**

**--Hoel Villaz( BAFA)**

**-Fanguiaire Marie (BAFA) animatrice pour les enfants en situation d’handicap**

**-Césaire Blache ( Master STAPS)**

**-Joubert Adèle (BAFA)**

**- Cléa Faure (BAFA)**

**-Mila Thibault (stagiaire BAFA)**

**-Ducas Alban (stagiaire BAFA)**

**-Vernet Justine (stagiaire BAFA)**

**-Vigouroux Zacharie (stagiaire Bafa)**

Tous les animateurs sont répartis sur les différents groupes tout au long des vacances.

2.bRôle des Adultes.

L'équipe d'animation est garante de la sécurité physique, morale et affective des enfants. La sécurité physique est constamment assurée par le respect du cadre législatif, par des aménagements de l'espace appropriés et des conduites à avoir sur l'accueil et lors des sorties.

 *Le directeur :*

Rôle : met en place et transmet à son équipe le projet pédagogique. Assure aussi une fonction d’animateur.

° Est garant des projets et du bon fonctionnement de l'accueil de loisirs.

° A un rôle formateur.

° Effectue le travail administratif.

° Évalue le travail collectif et individuel par rapport au projet pédagogique.

° Est à l'écoute de son équipe.

° Établit des liens avec les familles, les partenaires locaux, associations ...

° Gère le stock de matériel, de nourriture et de produits pharmaceutiques

° Est aussi animateur

*L’animateur :*

°Participe à l’élaboration du projet pédagogique de l'accueil de loisirs.

°Anime et régule les temps forts et les temps calmes.

°Veille à la sécurité physique, affective et morale des enfants.

°Veille au respect du matériel et des locaux.

°Est à l'écoute des enfants.

°Est responsable de ses actes et de ses paroles.

°Sait faire preuve d'autorité.

°Travaille en équipe.

°Évalue son travail et celui de l'équipe.

°Communique avec les familles.

*L’assistant sanitaire :*

°Identifie les enfants qui doivent suivre un traitement médical pendant l'accueil

°Assure la prise des médicaments.

° S'assure que les médicaments sont conservés hors de portée des enfants, sauf lorsque la nature du traitement impose que le médicament soit en permanence à disposition de l'enfant.

° Est à l'écoute des enfants et des jeunes.

° Veille à la santé de chacun d'entre eux, mais aussi à leur bien être moral et psychologique.

° Est titulaire du PSC1.

Pour le centre de loisirs de Saint Paulien ce rôle est attribué au directeur en fonction.

*Le référent handicap :*

Intermédiaire entre les parents et le centre.

° Accompagne l'enfant,en situation de handicap, lors des activités.

° Facilite l’intégration de l'enfant au sein d'un groupe.

° Accompagne les enfants en situation de handicap tout au long de la journée.

°A un lien direct avec le dalhir, pour les différentes demandes ou difficultés pouvant émerger.

Tous ces acteurs du centre de loisirs travaillent dans un seul but : faire passer un moment agréable à chaque enfant.

2.c L’évaluation des stagiaires.

L’évaluation des stagiaires est faite tout au long de leur stage, avec différents objectifs à atteindre.

Une grille d’évaluation a été élaborée avec eux, qui peut être consultéeàtout moment et qui sera remplie le dernier jour, en leur présence, après un dernier entretien.

Chaque semaine, un entretien est mis en place, entre le directeur et le stagiaire, afin de faire le point surl’évolution de ce dernier et comment celui-ci vit son stage.

De plus, je demande à chaque animateur stagiaire de prendre en charge différentes activités au minimum : une manuelle, une sportive et l’organisation entière d’un grand jeu. C’est différentes activités doivent être faites avec les petits et les grands,afin que chaque animateur puisse découvrir les différents publics.

**3. Le public**

*Caractéristiques physiques*

L'enfant de 6-11 ans maîtrise son corps et son esprit, il prend conscience de ce qu’il est capable de faire ou non.

Il a besoin de se dépenser, il se fatigue vite mais récupère vite également.

*Caractéristiques intellectuelles*

L'enfant s'affirme de plus en plus, il a besoin de justice et d'équité.

Il est en constante recherche de savoir.La question « pourquoi ? » est souvent utilisée.

Il est très curieux, il a besoin d'explorer, de manipuler et de tester.

Il a de l'énergie pour l'apprentissage : à cet âge l'enfant mémorise rapidement.

*Caractéristiques sociales*

La socialisation s'affirme, les bandes de copains apparaissent, l'enfant a besoin d'appartenir à un groupe et de s'identifier à ses membres.

C'est le début de la séparation entre filles et garçons.Ils et elles jouent de moins en moins ensemble et n'ont plus les mêmes centres d’intérêts.

L’enfant expérimente le sens des responsabilités et à besoin qu'on lui confie des tâches.

Il aime aider/faire pour les autres, l'entraide et le partage sont importants.

Les parents ne sont plus les seules références, les copains, le maître, les animateurs le deviennent également.

*Caractéristiques affectives*

L'enfant de 6-13 ans a besoin d'autonomie tout en se sentant sécurisé et soutenu par l'adulte.

3.b Les enfants en situation de handicap

Pour les enfants en situation de handicap moteur, notre établissement étant de plain-pied, nous sommes en mesure de les accueillir sans aménagement particulier. Pour chaque demande d’inscription d’un enfant en situation d’handicap, nous faisons appel à l’association « DALHIR »(dispositif d’accompagnement de l’humain vers les loisirs intégrés et réguliers), une association qui permet l’insertion et l’adaptation des enfants dans les centres de loisirs. Après une ou plusieurs réunions, avec la famille ainsi qu’avec le dalhir, pour détecter les réels besoins de l’enfant, nous convenons ensemble de la mise en place d’un animateur supplémentaire et mettre en adéquation les besoins de la famille et les possibilités de notre accueil.

Le suivi, ne s’arrête pas là puisqu’ à la fin de chaque période, un débrief est fait pour ajuster les besoins, voir les progressions et l’intérêt de l’accueil.

À chaque période, nous faisons un bilan avant et après l’accueil avec la famille et le dalhir.

**4. La place des parents**

Un des piliers du centre de loisirs, ce sont les parents. Il est très important de répondre aussi à leurs attentes et leurs besoins.

Comment faire ?

Par contact direct : Un bilan journalier, ceci peut être très concis, est restitué aux parents par un animateur.Un contact régulier est créé entre l’équipe d’animation et les parents (cf temps d’accueil des parents).

Par utilisation régulièrementdes outils de communication mis à notre disposition : mailing (information sur le programme, sur le centre), site web de l’association pour les mêmes raisons que le mail, affiches sur les deux accueils, ces dernières permettant d’informer les parents sur les différents événements, ou besoins du centre. (Pour une veillée, une demande de matériels...)

Par l’invitation des parents à « rentrer dans le centre de loisirs ». Ces invitations peuvent prendre différentes formes :

-sous forme « passive » en assistantà une représentation de leurs enfants à la suite d’ateliers thématiques (théâtre d’ombre, spectacle mélangeant danse et langage des signes…)

-sous forme active, les parents participant avec leur enfants ( escapegame de l’horreur, diner presque parfait…)

Chacun de ces événements a toujours eu un réel succès, a été pensé et réalisé en collaboration avec les enfantset à donner lieu à un temps convivial.

**5. Les Objectifs**

5.a Les intentions éducatives

Pour nous permettre l’élaboration de nos objectifs, nous nous sommes basés sur deux choses :

-Les différentes valeurs des animateurs : le respect, la coopération, l’imagination, la citoyenneté, l’écologie …

-Mais aussi, le respect des différents objectifs de l’association.

Nous avons donc choisi plusieurs objectifséducatifs de l’association :

-Permettre à l’enfant de s’épanouir dans la vie collective (objectif basé sur la citoyenneté, la coopération, la solidarité, le vivre ensemble.)

-Enrichir la culture de l’enfant (La culture avec un grand C , les sciences, le patrimoine, le culinaire, le sportif..)

-Donner à l’enfant un rôle d’acteur (l’écologie, le partage des connaissances, l’autonomie...)

5.b Le rôle des objectifs

Sans objectifs pédagogiques il n’y aurait pas de centre de loisirs.

Mais à quoi ça sert ?

Il faut savoir que les objectifs sont fixés par toute l’équipe d’animation, afin de répondre aux différents besoins des enfants dans le centre. C’est pour cela que nous avons des objectifs pour les plus de 6ans et pour les moins de 6ans.

L’objectif a différentes utilités :

-La première : permettre de mettre en avant les besoins des enfants (par exemple pour les plus de 6ans mettre en avant l’imagination)

- la deuxième : suivre un fil rouge. Ainsi pourl’imagination, nous aurions des actions ou activités en lien avec celle-ci. (Exemple de thème : noir et blanc, différence, panier estivale, le retour dans le passé, l’évolution thème de 2024)

-La troisième, permettre d’évaluer. Dans notre exemple, les activités ont-elles été en lien avec l’imagination des enfants, ont-elles plu aux enfants…

De fait, chaque activité du programme est en lien avec un ou plusieurs objectifs du projet pédagogique

5 .b Les Objectifs Pédagogiques

Les objectifs sont élaborés par l’équipe d’animation en tenant compte aussi de l’évaluation du dernier projet pédagogique. Ils permettent de donner des pistes pour les différents fils rouges qui seront proposéspendant les vacances et ainsi préparer notre programme d’activité.

Le thème pour le mois de juillet est : les émissions télé et pour le mois d’aout : le sport.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Intentions éducatives(objectifs éducatifs) | Objectifs GénérauxPédagogiques | Objectifs Opérationnels | Moyens mis en place |
| **Permettre à l’enfant de s’épanouir dans la vie collective** | Améliorer la cohésion et la solidarité entre les enfants | Créer des jeux d’équipe | - en créant des équipes mixtes |
| Proposer des activités qui nécessitent l’entraide | -en créant des équipes équilibrées |
| Favoriser la participation de chaque enfant en faisant attention à l’isolement | -en étant attentif aux réactions des enfants-en donnant des rôles à chacun- |
| **Donner a l’enfant un rôle d’acteur** | Accroitre l’imagination et l’ouverture d’esprit des enfants | Favoriser la collaboration avec les enfants pour le choix des activités | -en proposant plusieurs activités-en prenant en compte leur avis-en laissant des créneaux pour les activités proposées par les enfantspendant les temps libre |
| Proposer des activités artistiques | -en proposant des activités manuelles-en proposant des danses-en proposant du théâtre-en proposant des activités musicales |
| Amener les enfants dans l’imaginaire de l’activité  | -en racontant des histoires-en se mettant dans la peau d’un personnage-en créant un contexte à l’activité |
| Permettre à l’enfant d’adapter les activités  | -en mettant à disposition du matériel- en le laissant imaginer et suivre ses envies |
| **Enrichir la culture de l’enfant** | Permettre aux enfants de profiter de leurs vacances en trouvant une alternative à leur vie quotidienne | Permettre à l’enfant de vivre d’autres sources de plaisir | -en proposant des jeux sportifs et ludiques-en ayant des animations motivantes-en valorisant l’enfant ou/et le groupe- en leur faisant découvrir des activités qui sortent de l’ordinaire |
| Proposer un rituel quotidien | -en proposant des temps de parole-en créant une danse de l’été-en mettant en place différents rites |
| **Donner à l’enfant un rôle d’acteur** | Développer l’autonomie et le savoir être de l’enfant | Permettre à l’enfant de vivre d’autres sources de plaisirProposer un rituel quotidien | -en créant des règles de vie amusantes-en créant un planning des taches sur lequel chacun s’inscrit |
|  |  | Permettre à l’enfant de vivre d’autres sources de plaisirProposer un rituel quotidien | -en le laissant faire seul sa tache-en laissant l’enfant de prendre seul l’initiative d’effectuer sa tâche |

**6.L’évaluation**

 6.a : Les temps de l’évaluation

L’évaluation va se dérouler en plusieurs parties :

- chaque activité est évaluée par les enfants avec un support ludique.

-les animateurs, prennent en compte chaque évaluation d’activités et font une synthèse à toute l’équipe en fin de semaine. Ceci permettant des réajustements pour les semaines suivantes si nécessaire.

-chaque fin de mois, nous présentons les différents critères d’évaluation en lien avec les objectifsafin de pouvoir y répondre au mieux.

-A la fin des vacances, toute l’équipe se réunit pour évaluer le projet , relever les points positifs et ceux à améliorer, afin de pouvoir en tenir compte pour l’écrituredes prochains projets pédagogiques.

 6.b : Les critères d’évaluation

Les critères d’évaluation sont établis en fonction des objectifs opérationnels. Voir tableau ci-dessous.

|  |  |
| --- | --- |
| Objectifs Opérationnels | Critères d’évaluations |
| -Créer des jeux d’équipe-Proposer des activités qui nécessitent l’entraide-Favoriser la participation de chaque enfant en faisant attention à l’isolement | * + Chaque enfant participe a au moins un jeu ou « activités en coopération » par semaine
	+ 90% des enfants ayant participés au jeu ou activité sont satisfaits
 |
| -Laisser des temps de proposition d’activités aux enfants-Proposer des activités artistiques-Amener les enfants dans l’imaginaire de l’activité -Permettre à l’enfant d’adapter les activités  | * + 80% des enfants ont fait des propositions d’activités
	+ Chaque enfant participe à au moins 4 des 6 activités artistiques et culturelles par semaine
	+ Au moins 90% des enfants sont satisfaits de leurs créations
 |
| -Permettre à l’enfant de vivre d’autres sources de plaisir-Proposer un rituel quotidien | * + Au moins 90% des enfants participent aux activités
	+ 90% sont satisfaits de leur séjour au centre
	+ Avoir au moins 2 rituels quotidiens
	+ Chaque enfant participe à tous les rituels
 |
| -Mettre en place des règles de vie- Permettre à l’enfant d’agir seul pour la réalisation des tâches | * + Au moins 80% des enfants nous font des propositions de règles de vie
	+ Chaque enfant doit s’inscrire sur le planning des tâches
	+ Chaque enfant participe aux différentes tâches journalières
	+ A la fin de leur séjour, 80% des enfants prennent l’initiative de leur tâche sans intervention de l’adulte.
 |